



Nicolas HULOT,
Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Brune POIRSON,
Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le lundi 28 mai 2018

Communiqué de presse

La France soutient l'ambitieuse stratégie plastique annoncée par la Commission européenne

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, saluent les propositions de la Commission européenne pour lutter contre la pollution plastique, présentées ce matin. Elles s'inscrivent pleinement dans la feuille de route pour une économie circulaire du Gouvernement.

Menace pour l'Homme, son environnement et la biodiversité, le plastique est aujourd'hui le premier agent pollueur des océans. Au niveau mondial, on estime que ce sont entre 5 et 13 millions de tonnes de plastique qui rejoignent chaque année les océans.

Fort de ce constat, la Commission européenne a présenté en janvier dernier une stratégie plastique, dont la déclinaison concernant les plastiques à usage unique a été présentée ce matin.

Plusieurs propositions ambitieuses ont été avancées avec pour objectif de s'attaquer plus spécifiquement aux 10 produits plastiques à usage unique les plus présents sur les plages et dans les mers européennes.

La France salue ces propositions qui prolongent ses engagements, avec la Commission européenne et ses partenaires européens, pour éradiquer ce fléau à moyen terme.

La France pourra d'autant mieux inciter ses partenaires européens à œuvrer dans cette direction, qu'elle s'est elle-même dotée de mesures fortes. Après l'interdiction des sacs plastiques non recyclables effective depuis 2017, les gobelets, tasses et assiettes en plastique non compostables, les coton-tiges en plastique, seront interdits en France à partir du 1^{er} janvier 2020. Et la France entend aller plus loin que ce qui est à ce stade proposé par la Commission en supprimant les microbilles plastiques dans les cosmétiques et en se fixant un objectif de 100% d'emballages recyclables d'ici 2025.

C'est le sens de la feuille de route pour l'économie circulaire présentée par le Premier ministre, Edouard Philippe et la secrétaire d'Etat Brune Poirson, le 23 avril dernier qui prévoit plusieurs mesures concrètes visant à lutter contre la pollution plastique, parmi lesquelles :

- Accélérer la collecte des bouteilles plastique et des canettes là où les taux de collecte sont les plus faible, notamment les zones urbaines denses, en testant une nouvelle génération de « consigne solidaire » ;
- Réduire l'utilisation des contenants alimentaires en polystyrène expansé ;
- Étendre le principe pollueur-payeur à de nouveaux produits en prévoyant de nouvelles filières de collecte et de recyclage sur les mégots de cigarette ;
- Imposer d'ici 2020 l'installation de filtres de récupération des particules de plastiques sur les sites où elles sont produites ou utilisées ;
- Étendre le champ de la filière pollueur - payeur aux emballages professionnels pour augmenter le pourcentage de bouteilles et canettes collectées dans le secteur des cafés, hôtels et restaurants ;
- Lutter contre les dépôts sauvages de déchets. Un groupe de travail a d'ores et déjà été lancé sur cette question par Brune Poirson le 22 mai dernier.

Pour Brune Poirson :

« Loin d'être anodines, ces propositions vont permettre de mettre fin à l'utilisation du plastique à usage unique pour lequel nous manquons aujourd'hui de solution. La France, à travers la feuille de route pour l'économie circulaire, s'est engagée dans cette voie. Nous nous réjouissons de prolonger cette ambition à l'échelon européen et travaillons avec la Commission et nos partenaires européens pour éradiquer le fléau des pollutions plastiques, notamment en milieu marin. ».

Selon Nicolas Hulot :

« L'Europe va dans le bon sens et montre aujourd'hui sa capacité à engager des combats structurants. Il n'est plus acceptable de voir émerger un nouveau continent de plastique qui menace tant l'Homme que la biodiversité. Travaillons à l'aboutissement de ces mesures et à l'engagement de chaque pays européen pour les mettre concrètement en œuvre. »

Consultez [ici](#) le communiqué de presse de la Commission européenne

Consultez [ici](#) les 50 mesures de la feuille de route pour l'économie circulaire

Pour toute information complémentaire, contact :

Service de presse de M. Nicolas Hulot & Mme Brune Poirson : 01 40 81 78 31